



Au programme de la séance de ce soir :

## La corruption dans la monde

*Tout le monde stigmatise la corruption. Jean-Jacques Prompsy, ancien grand patron, relativise le phénomène et rappellera durant le Café Philo de ce soir qu'elle peut aussi être la source d'un enrichissement collectif...*



Il y a unanimité pour condamner la corruption, ce fléau qui augmente la misère des pauvres et interdit aux États sous-développés de sortir de la pauvreté scandaleuse qui y règne. La corruption est un mal. La corruption est même « le » mal pour certains qui se sont donné la vocation de la combattre héroïquement. Tout est dit, le débat peut s'arrêter là ? Voire... Comment se définit le mal ?

**De la non-universalité des valeurs.** On peut définir le mal comme le contraire du bien qui s'apprécie très simplement par sa cohérence avec nos valeurs, nos valeurs occidentales que nous croyons universelles puisque reconnues comme telles par la Déclaration Universelles des Droits de l'homme adoptée le 10 décembre 1948 par l'ONU. En réalité, ces valeurs varient, et rapidement, dans le temps, et dans l'espace. Il est probable que la Déclaration Universelle votée en 1948 à Paris ne le serait pas aujourd'hui à New York.

**De la relativité des lois.** On peut dans un second temps, les hommes d'action n'ayant pas toujours le loisir de philosopher, confondre le bien avec le respect des lois. C'est ce que font les codes d'éthique des entreprises. Mais ces lois, parce qu'elles se réfèrent aux valeurs des législateurs, varient également et dans le temps et dans l'espace de sorte que les citoyens en considèrent un certain nombre comme parfaitement illégitimes. Ils ont souvent raison : l'avortement était un crime... il est remboursé par la Sécurité sociale ; l'homosexualité était un crime... l'homophobie est punissable ; l'euthanasie est encore un crime...

**De la prééminence des mœurs.** On peut enfin adopter les comportements usuels des populations au milieu desquelles on évolue. Mais alors on se trouve confronté perpétuellement aux inévitables décalages entre la loi, les mœurs et ses propres valeurs.

**La corruption.** La définition de ce mal souffre de toutes ces ambiguïtés que ses pourfendeurs se refusent à admettre, ce qui les pousse à justifier leur virulence par des arguments mensongers : il est faux qu'elle interdise le développement des pays émergents aujourd'hui pas plus qu'elle ne le fit hier chez nous. Elle était prônée par la France jusqu'en 2000 dès lors qu'elle était mise en œuvre à l'étranger. La Chine, la Russie et l'Inde en sont encore là qui n'ont pas adhéré à la convention de l'OCDE. Elle reste l'arme des pays dont l'espionnage industriel n'est pas érigé en doctrine au service de la raison d'État. C'est peut-être pour cela que les États-Unis se font le chantre d'une morale qu'ils sont les seuls à avoir les moyens de contourner.

**Conclusion.** Pour nous qui ne pouvons que prendre acte de l'existence de la corruption en la regrettant, il convient de lutter contre. Mais il convient aussi de relativiser le phénomène : il y a toujours eu et il y aura toujours des gendarmes et des voleurs. C'est dans ce monde qu'il nous faut vivre sans jamais oublier que, volens nolens, nous bénéficions et des gendarmes qui nous protègent des voleurs et... des voleurs qui nous enrichissent collectivement : Richelieu, Colbert, Talleyrand ont fait leur fortune, celle de leur parentèle, celle de leurs proches tout en faisant celle de l'État...

### dernière séance



Alors qu'à peine un jeune Français sur cent apprend à jouer d'un instrument de musique, il est important de rappeler que la France a longtemps été un grand pays musical.

S'il est né en Italie, l'opéra a connu en France un essor considérable. En parcourant cette longue histoire, Monique Dautemer a séduit le public présent, enchanté par les extraits musicaux qui ont agrémenté son brillant exposé.

Mais l'opéra survivra-t-il à la montée en puissance du cinéma qui lui a emprunté ses caractéristiques d'art total ? Notre musicologue a avoué sa perplexité au cours du débat, et regretté le recul de cette forme exceptionnelle de l'art occidental.

### prochaine séance

#### Actualité de Pascal Paoli

Vendredi 15 mai 2009

Gisèle Fréani



Ancien directeur de la  
Lyonnaise des Eaux

### L'INTERVENANT : JEAN-JACQUES PROMPSY

Jean-Jacques Prompsy, ingénieur des Mines de Paris, chercheur au Colorado, a été dans le Groupe Lyonnaise des Eaux, devenu Suez, directeur commercial, DRH, puis PDG de Sita (Suez environnement).

Sa carrière a été interrompue par son implication dans des affaires de financement de partis politiques, (PS et RPR), qui lui ont fait connaître la prison de la République. Il a depuis fondé, avec Loïk Le Floch-Prigent et quelques autres anciens détenus, le Groupe Mialet, association de réflexion sur les problèmes de la justice.

Il a écrit différents ouvrages d'hydraulique, d'essais ou de romans dont le dernier *Traité des corruptions* est paru chez L'Harmattan en 2007. Il enseigne aujourd'hui à Sup de Co Montpellier.

Il animera ce soir pour la première fois une séance du Café Philo La Garde.